

Bonjour à tous,

La période de confinement que nous venons de vivre a été propice aux esprits mal intentionnés et aux arnaques, et je tenais à vous **mettre en garde** contre les démarchages et mails frauduleux dont vous pourriez être la cible.

En effet, comme d'autres Cabinets de conseils, j'ai découvert hier soir, par le biais d'une personne qui a eu le bon sens de m'appeler avant de souscrire un placement qui lui aurait été préjudiciable, que **mes coordonnées** (Mon Nom, n° d'ORIAS, de SIREN et l'adresse de mon siège social) avaient été **usurpées** pour mettre un site en ligne **sous le nom de "Cabinet LIETARD"** avec mes propres coordonnées, hormis téléphone et mail bien sûr, pour collecter, via une fiche de contact, les coordonnées de clients potentiels afin de proposer **de faux placements** auxquels l'investisseur pourrait souscrire sans jamais revoir votre argent.

J'ai porté plainte ce jour à la police, pour **Usurpation d'identité**. J'ai également, dès ce matin, **prévenu la Chambre de CIF** (Conseiller en Investissements Financiers) dont je fais partie (La CNCIF) ainsi que **l'AMF** (L'autorité des marchés financiers). Une **Alerte est sur le site internet** du Cabinet et je tente de rentrer en contact avec l'hébergeur du site frauduleux afin de le faire stopper.

Je tiens à **vous rassurer** sur le fait **que vos données et coordonnées sont en sécurité** avec les logiciels que nous utilisons et qu'il n'y a **pas eu piratage mais simplement une récupération des références du cabinet** pour pouvoir démarcher en ayant un peu de crédibilité.

Je vous rappelle que notre **Cabinet "AVENIR PATRIMOINE Lp"** est un Cabinet **sérieux**, travaillant dans le **respect** des intérêts et **objectifs** de **nos clients et investisseurs**.

Nous respectons nos obligations de CIF ainsi que sa **déontologie** et aucun placement ne vous est proposé sans que nous ayons fait le **point complet de votre patrimoine** et que vous ayez signé, au préalable, 1 **DER** (Document d'Entrée en Relation) permettant de vérifier qui nous sommes, 1 **Profil Investisseur** pour déterminer votre sensibilité et/ou aversion aux risques, 1 **contrat Cadre**, vous expliquant les lois de notre métier régissant notre relation suivie de :

- 1 **Lettre de mission** qui rappelle vos objectifs et qui déclenche notre mission de conseil
- 1 **rapport écrit de conseil** vous expliquant avantages et inconvénients de toute proposition.

Vous ne souscrivez donc un placement ou un investissement qu'à l'issue de toutes ses vérifications dans le but d'avoir bien compris vos objectifs et de **garantir un conseil de qualité**.

Enfin, **les seules personnes habilitées** à vous contacter **de la part du Cabinet** sont :

1. **Patrick LIETARD**, Conseiller En Gestion de Patrimoine et **gérant du Cabinet**
2. **Ludovic MARTIN**, Conseiller En Gestion de Patrimoine et **Mandataire du Cabinet**,

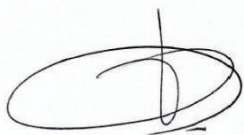
Toute autre personne vous démarchant de la part du Cabinet, n'y sont pas habilités et nous vous remercions de nous les **signaler** immédiatement afin d'éviter tout abus.

Les coordonnées du Cabinet (les seules valables) sont disponibles sur le **site Internet du Cabinet** ou les réseaux sociaux. **Site internet** : www.avenir-patrimoine.com

- **Linkedin** : <https://www.linkedin.com/in/patrick-lietard-494a6178/>
- **Facebook** : <https://www.facebook.com/Avenir-Patrimoine-101737941438938>

Je reste à votre disposition pour toute question.
Cordialement.

Patrick LIETARD



MARSEILLE le 17/06/2020